

Toutes les anomalies, extravagances, aberrations, ont, comme toutes les maladies, sinon une raison d'être, en tous cas une explication... qui permet justement d'y remédier.

Aude de Kerros nous fournit ici tous les éléments qui permettent de comprendre la genèse et le développement de cette anomalie historique qu'est, en France, l'art officiel, dont l'existence ne fait aucun doute pour une immense majorité des acteurs de l'art. Cette analyse magistrale, précise, complète, à la fois panoramique et extrêmement fouillée, était indispensable. Elle pourra servir de référence pour la mise en œuvre des réformes structurelles qu'on attend.

Le dernier Art Officiel du XX^e siècle



Le CNAP pourrait être beaucoup plus néfaste que ne fut l'académie des Beaux-Arts pendant un siècle et demi (...) il y aura là un monopole propice par le moyen d'un pouvoir personnalisé à imposer une esthétique. Ceux qui redoutent tout art d'État sont - ils conscients du danger que représente le CNAP pour la nécessaire liberté de l'artiste ?

Jeanne Laurent, 1982 (1)

Aude de Kerros est essayiste, graveur. Auteur de *L'Art Caché*, Éditions Eyrolles, Paris, 2008.

Par Aude de Kerros

De l'administration de la culture à la direction de la création

L'histoire des arts officiels dans la deuxième partie du XX^e siècle en Occident est paradoxale... La direction administrative de la création concerne essentiellement deux États, l'Union Soviétique et la France. Staline en 1944 crée un corps « d'ingénieurs des âmes » pour administrer la littérature, système qui s'effondrera avec le mur de Berlin. En France, cela commencera plus tardivement en 1958 mais est toujours en vigueur en 2009.

Si Malraux jette les premières bases d'une direction de la culture en France, c'est Jack Lang Jack qui en

1982 crée *ex nihilo* les institutions censées organiser rationnellement la création. Pour lui, le but d'un tel encadrement n'est pas, comme pour Staline, de mettre les écrivains au service de la Révolution mais de « sauver l'art » des maux qui l'accablent : mercantilisme, provincialisme, persécution de l'avant-garde. Tout art étant « révolutionnaire » par essence cela assurait de surcroît une aura glorieuse à François Mitterrand et à la gauche dont il était le représentant.

Il souffle alors un vent d'utopie et de si bons sentiments qu'il est bien

difficile de critiquer l'enthousiaste Ministre. Pas de Goulag bien sûr à l'horizon mais du champagne et des petits fours pour les journalistes qui relaient l'intense communication, douce fêrle du ministère.

Les voix critiques dénonçant le contrôle étatique de la création auront vite droit à l'organisation de « lynchages médiatiques en meute » avec quelques médias amis, pilotés habilement par le ministère de la Culture. Le premier date de l'automne 1983 et le dernier du printemps 2007.

1. Jeanne Laurent écrit cela au moment de la création de la CNAP en 1982. Elle a incarné après la guerre la politique progressiste de décentralisation et de diffusion du théâtre. Cité dans l'article de Laurence Bertrand Dorléac, *La politique artistique*, page 863. Actes du colloque : *Mitterrand, Les années de changement, 1981 - 1984*, Éditions Perrin, 2001.

Juin 1982 : 72 mesures pour sauver les arts plastiques

Un ancien élève de l'ENA, Claude Mollard, entreprend de rationaliser la création en France en la dotant d'un certain nombre de machines administratives : lorsque le CNAP est créé sous la tutelle de la DAP, les arts plastiques sont le seul secteur de la création encore non administrée par une direction d'administration centralisée.

Du jour au lendemain tout est sous contrôle puisque le CNAP gère tout, de l'enseignement des arts plastiques à la diffusion des œuvres en passant par les acquisitions et la commande publique.

Dans ce sillage sont créés le FIACRE, fonds d'incitation à la création, le FNAC qui s'occupe des achats au niveau national et du 1 %, les FRAC, au nombre de 23, qui gèrent les achats dans les régions qu'il faut « piloter ». Car la décentralisation, qui est aussi à l'ordre du jour, ne doit pas signifier provincialisme. De même, le secteur privé a besoin de lumières et nécessite qu'on l'oriente énergiquement : les associations culturelles choisies comme amies auront droit à labels, conseils administratifs, juridiques et culturels ainsi que les subventions qui vont avec : AGECE et ATEC joueront ce rôle. En 1983, le dispositif sera complété par des distributions de subventions aux industries culturelles privées. Par ailleurs des démarches insistantes auprès des mécènes les amèneront progressivement à ne faire des dons qu'aux créations patronnées et labellisées par l'État comme étant les seules « sérieuses ». Ainsi en 1983 le

réseau qui soutient la création est dans les mains des fonctionnaires.

La conséquence immédiate fut d'assécher immédiatement les ressources venant des entreprises, des municipalités, des régions auxquelles

C'est à ce moment là que commencèrent les « missions » à New York qui ont mobilisé pendant trente ans les agents de l'administration de la création chargés d'acheter des œuvres d'artistes « vivant et travaillant à New York ».

pouvaient accéder précédemment les créateurs que ce soit dans le domaine du théâtre, du cinéma, de la musique, de la danse ou des arts plastiques. Une sorte de concurrence déloyale mit en péril ou rendit ainsi impossible toute entreprise de création artistique d'une grande ampleur, si elle n'était pas agréée par l'État. Il y eut une création autorisée et subventionnée et une création clandestine pour ceux dont les choix esthétiques n'allaient pas dans le sens officiel. Dans un premier temps les Institutions mises en place par Claude Mollard avaient prévu quelques contrepouvoirs comme des Conseils consultatifs où « décideurs », « médiateurs », « artistes », « public » étaient représentés... Mais ces notions demeuraient abstraites : quels artistes ? Quel public ? Qui les choisit ? Selon quels critères ? Ceux qui ont vécu au jour le jour la métamorphose de la vie artistique française sur le terrain savent combien la glaciation de tout ce qui n'était pas labellisé par le

ministère fut rapide. Les « précautions démocratiques » prévues par Claude Mollard tombèrent rapidement en désuétude. Dominique Bozo notamment, nommé délégué de la DAP entre 1986 et 1990, critiqua ces Conseils

en objectant que la politique culturelle était « quelque chose de sérieux qu'on ne pouvait confier qu'à des experts ». Historien d'art, conservateur du patrimoine, il savait de quoi il parlait ! Par ailleurs, il fut l'un des premiers à être initié aux méthodes new-yorkaises dès 1980, il avait été le commissaire de l'exposition Picasso au MOMA. Par la suite il eut diverses missions d'achat pour les musées français d'œuvres américaines. Il fut nommé parce qu'il était un interlocuteur valable pour les réseaux de la nouvelle capitale de l'art. La spéculation atteignait alors sur le marché de l'art des records historiques. C'est à ce moment là que commencèrent les « missions » à New York qui ont mobilisé pendant trente ans les agents de l'administration de la création chargés d'acheter des œuvres d'artistes « vivant et travaillant à New York ». Dans ce nouveau contexte, les « conseils paritaires » semblèrent naïfs et d'un autre âge.

Les créateurs de la création

Il fallut en 1982, en l'espace de quelques mois, recruter les pilotes de la superbe machine conçue par l'énarque inspiré. On détourna quelques fonctionnaires du ministère,

conservateurs du patrimoine, chefs des travaux d'art ou attachés d'administration pour servir cette nouvelle mission mais ils ne suffisaient pas à la tâche ou ne connaissaient

rien à l'Art contemporain. Il fallut recruter d'urgence. Ce qui fut fait. On se souvient par exemple dans quelle euphorie furent nommés les 23 directeurs de FRAC en une seule

après-midi ! La plus part d'entre eux avaient pour seul bagage leur enthousiasme et la fréquentation des lieux branchés de l'AC (2). Ainsi fut

fait, dix ans durant, pour le recrutement de toutes ces nouvelles institutions. L'imagination et la subjectivité totale étaient au pouvoir.

Il n'y eut pendant ces années fébriles aucun frein, aucun contrôle à leur action. Ces agents administratifs ne rendaient de comptes à personne.

1993 : 22 mesures pour combler les premières fissures du système

Ces nouvelles recrues, du haut de leur stupéfiante inculture ont manié non seulement l'exclusion mais aussi l'insulte, mettant hors la loi toutes les expressions jugées « réactionnaires » comme la peinture, la sculpture, la gravure, etc. Allant jusqu'à faire échouer les projets ne faisant pas appel aux subventions d'État. Cet état des choses était néanmoins supportable en raison de l'euphorie du marché de l'art qui alors profitait à tous.

Survint alors en 1990 le premier krach du marché de l'art. La situation se durcit, on remarqua davantage les systèmes d'exclusion, les illusions de beaucoup d'artistes de tirer profit d'un

C'est ainsi qu'un grand nombre des fonctionnaires en poste encore aujourd'hui n'ont jamais passé de concours et n'ont pas de formation administrative.

système d'État s'effondrèrent rapidement, l'esprit critique s'éveilla en chacun. Les premières publications un peu visibles faisant un bilan critique de la culture et de la création administrée de Marc Fumaroli et Jean-Philippe Domecq (3) eurent une audience à la mesure de la chape de plomb qui pesait sur les artistes. Les grands médias n'ont relayé le débat commençant que très parcimonieusement. Les élections législatives s'annonçant défavorables à la gauche et ce n'était pas le moment de critiquer l'œuvre de Jack Lang.

Celui-ci à la veille du changement de majorité, entre février et mars 1993 décida de verrouiller le système en l'institutionnalisant. Beaucoup de mesures visaient à réglementer les pratiques dans le domaine du droit

social, des statuts, conventions collectives, etc. afin de protéger le réseau c'est-à-dire les associations culturelles amies finissant de mettre en difficulté celles qui ne l'étaient pas (4).

Mais il fallait surtout protéger tous les vacataires du ministère embauchés depuis 1982, susceptibles de se voir congédiés. Un décret du 3 mars 1993 institue donc un nouveau corps administratif : « Les conseillers et inspecteurs de la création » en charge d'administrer la création dans le domaine de la musique, la danse, les arts plastiques, le théâtre. Des dispositions transitoires prévoient d'intégrer dans la fonction publique

tous le contractuels en place. C'est ainsi qu'un grand nombre des fonctionnaires en poste encore aujourd'hui n'ont jamais passé de concours et n'ont pas de formation administrative.

Les concours qui ont suivi ont alors exigé compétence et formation, mais ont néanmoins pratiqué la cooptation, les critères de sélection étant fermés à la diversité des choix esthétiques.

Philippe Hardy inspecteur général adjoint de ce corps le présente comme « Une spécificité française, celle de l'État expert ». Ce corps se veut « scientifique ». Ce « scientisme », très XIX^e siècle, étonne tant il est décalé reflétant des idéologies dont on sait en 1993 qu'elles ont toutes mal tourné.

Olivier Kaepelin ancien délégué aux arts plastiques et lui-même inspecteur de la création précise qu'une grande partie du travail de ce corps consiste à « conseiller et accompagner les projets artistiques, guider les fonds régionaux d'Art contemporain dans leurs acquisitions et projets immobiliers afin de contrecarrer les effets de la décentralisation en cours, acquérir des œuvres pour le compte de l'État, orienter les programmes de l'enseignement des Beaux-Arts, valoriser leurs diplômes, recevoir et orienter les artistes... ».

Les inspecteurs bénéficient d'un privilège qui les protège de la censure de leur Délégué et de toute autre autorité supérieure : « le principe de liberté ». On connaît donc en France un paradoxe étonnant. Le fonctionnaire est libéré de tout compte à rendre afin de le faire ressembler le plus possible à un amateur qui userait de ses propres deniers pour promouvoir un artiste. Par contre, les artistes et les amateurs subissent un art officiel fondé sur l'arbitraire car il est admis que les inspecteurs n'ont pas à se justifier, ni énoncer les critères présidant à leurs choix. C'est le fait du prince avec l'argent du contribuable.

Les vingt deux mesures de 1993 et l'institution de ce corps administratif créèrent ce que les politologues nomment un « État profond » c'est-à-dire une structure immuable, peu visible, exerçant sans publicité la réalité du pouvoir. Des systèmes totalitaires ou sans caution démocratique peuvent continuer ainsi à s'exercer malgré les élections démocratiques. Il devient alors pour les élus aussi difficile de mener une politique que de piloter un iceberg.

2. AC : Acronyme de Art Contemporain (conçu par Christine Sourgins dans *Les Mirages de L'Art Contemporain*, Éd. de La Table Ronde, Paris, 2005), afin de distinguer l'art officiel ou financier portant ce label de l'ensemble beaucoup plus divers de la création d'aujourd'hui.

3. Marc Fumaroli publie *L'état culturel*, Gallimard, Paris, 1999. Ce livre connaîtra de multiples éditions. Jean-Philippe Domecq publie ses premiers articles dans *Esprit* en 1992 et ses livres. Jean Clair a publié *Critique sur l'État des Beaux-Arts* dès 1983. Ces auteurs reflètent bien un courant d'opinion qui se prolonge dans une multitude d'articles dans des revues savantes et de livres demeurés jusqu'à aujourd'hui confidentiels.

4. Beaucoup d'information sur ces aspects très techniques sont disponibles sur le site Internet Nodula qui aborde les aspects juridiques dans le détail.

Les “inspecteurs de la création” : un corps unique en son genre

À quoi ressemble le corps des inspecteurs de la création ? A-t-il un équivalent ?

Certes le corps des « *ingénieurs des âmes en Chef* »⁽⁵⁾, créé par Staline et aujourd’hui disparu, avait le même but de gérer la création, et a exercé des tâches similaires, mais il différait en ceci : leurs fonctionnaires

au PC, au Comité Central, à Staline et successeurs.

À part cela il n’existe pas d’exemples... sauf dans une toute autre activité, si on ne retient que les aspects de la relation de ce corps avec le pouvoir : le corps des Janissaires, guerriers d’élite du sultan (6). Leur organisation et leur compétence permit au sultan

ne rendirent bientôt plus de comptes à personne. Leurs symboles, curieusement culinaires, étaient le chaudron, pourvoyeur d’une bien bonne soupe, et la cuillère qu’ils fixaient à leur bonnet, signes de leur destin partagé et de leurs privilèges. Si les vizirs se risquaient à aller contre ceux-ci, ils savaient créer l’émeute dans la ville pour les déchoir et imposer leur loi au sultan.

Certes le corps des « ingénieurs des âmes en Chef », créé par Staline et aujourd’hui disparu, avait le même but de gérer la création.

étaient choisis parmi les auteurs soumis de l’URSS, traités avec les avantages des plus hauts dignitaires de l’État en échange de l’obéissance

de construire un empire. Avec le prestige et le temps ils acquièrent le pouvoir tout en étant ses serviteurs. Ces soldats prestigieux de la Sublime Porte

Nos « inspecteurs de la création », tout comme eux ne rendent pas de comptes et n’acceptent pas les orientations gouvernementales ou présidentielles. Jusqu’à aujourd’hui personne ne s’est risqué dans les milieux politiques à leur déplaire, craignant l’émeute médiatique et le lynchage en règle.

Un corps de janissaires d’un autre âge

Mais nos janissaires parisiens semblent ignorer que le monde a changé. Les deux piliers qui fondaient leur légitimité sont ébranlés.

En 2009, leur référence à New York fait défaut en raison du nouveau krach sans commune mesure avec le précédent. Ils avaient « adapté » leur méthodes d’administration de la création, dans le courant des années 80, au système de fonctionnement en « réseau » à l’américaine. Ces pratiques, tant qu’elles sont demeurées confidentielles grâce à la complicité des médias, elles-mêmes parties prenantes, n’ont pas suscité de critiques et d’oppositions. Personne ne pouvait même les imaginer ! Une fois connues, grâce à l’information plus libre fournie par Internet, elles apparaissent d’évidence incompatibles avec la déontologie administrative, l’usage de l’argent public et la démocratie. Le fait que ce système

fonctionnait avec les réseaux de New York, aujourd’hui mal en point, remet en cause leurs choix « esthétiques » calés sur ceux du marché new-yorkais. Tels étaient leurs critères, quels sont-ils aujourd’hui ?

Le deuxième pilier qui s’écroule est une incohérence, jadis admise, mais devenue aujourd’hui visible et risible : l’hybridité du système français administrativement dirigiste au service

sommeillent en chaque artiste, tout en pratiquant la « cynique attitude » pour s’adapter au système le plus mercantile que l’histoire ait connu !

Mais le passage d’une époque à une autre est toujours un phénomène très brusque, le temps du confortable pouvoir sans contrepouvoirs a duré trop longtemps et les habitudes mentales de nos administrateurs de la création les empêche de voir la réalité, ils ne

L’hybridité du système français administrativement dirigiste au service d’un libéralisme mercantile, situé hors des frontières, sans contrôle ni contrepouvoirs...

d’un libéralisme mercantile, situé hors des frontières, sans contrôle ni contrepouvoirs... Nos janissaires ont servi deux maîtres en usant habilement du double langage : ils ont flatté les humanistes et les révolutionnaires qui

s’adaptent pas. Ils sont encore les gardiens de l’idéologie dualiste du siècle passé : le monde se partage sans nuance entre les bons artistes, essentiellement conceptuels, et des méchants réactionnaires, certains

5. Lire le livre de Cécile Vaissé *Les Ingénieurs de l’âme en chef 1944-1986*, Belin, Paris, 2008.

6. Ce corps aujourd’hui disparu recrutait ses membres dès l’âge de sept ans en les prélevant comme un butin parmi les populations chrétiennes soumises, choisissant les meilleurs... Enlevés aux leurs, leur unique famille devant être désormais leurs frères d’armes. À l’âge adulte, le mariage leur est interdit, ils ne devaient avoir, pour que leur solidarité soit parfaite, ni ascendance ni descendance.

osant même pratiquer encore la peinture ! En un mot, ils n'ont pas assimilé l'essentiel de la métamorphose post-moderne qui se fonde sur la diversité essentielle de la création, la continuation des multiples courants de l'art, suite de la création de tous les lieux et de tous les temps, qui coexistent, se transforment et se croisent. Chaque courant à des bons et mauvais artistes, il est possible de les évaluer (en courant toujours le risque de se tromper), et de partager sensiblement et intellectuellement cette évaluation avec d'autres en ayant des critères

adaptés à chaque expression. Nos janissaires font comme si rien n'avait changé et continuent à perfectionner de façon convulsive leur système d'encadrement de la création. En guise de réponse aux critiques qui leur sont faites, ils pratiquent la fuite en avant, se laissant aller au délire organisationnel.

En octobre 2008, pendant la FIAC, leurs services annoncèrent un nouveau train de 22 mesures pour encourager la création ! De nouvelles institutions sont fondées sous leur égide : le Palais

de Tokyo, l'Île Séguin, etc. ! Cinquante cinq pour cent (proportion en baisse il faut le reconnaître) du budget d'acquisitions d'œuvres d'art servent toujours aux achats hors frontières. Buren semble être encore et toujours pour eux le seul artiste innovant méritant un « *one man show* » au Musée Picasso, l'escalier Gabriel à Versailles et la reconstruction à l'identique de ses colonnes au Palais Royal.

Comme les janissaires qui ne voulaient pas troquer le mousquet et le sabre contre des armes plus modernes.

Évolution ou disparition ?

Les janissaires créés en 1329 ont disparu le 16 juin 1826 le jour où, exceptionnellement, le sultan et le vizir eurent la volonté commune de les exterminer afin de faire face aux nécessités de la guerre moderne et de se donner les moyens de tenir tête aux empires occidentaux.

À Moscou le corps des « ingénieurs des âmes » a disparu avec l'État bolchévik en quelques heures, dans l'indifférence totale, lors du putsch de 1991. Son prestige s'était déjà effondré le 24 juin 1986 lors de son huitième et dernier Congrès de l'Union des écrivains soviétiques.

Quelques auteurs ont simplement osé dire des vérités que personne ne pouvait nier : la médiocrité absolue de la littérature qu'ils ont consacré et diffusé pendant un demi-siècle, provoquant l'indifférence du public, le départ des manuscrits de valeur hors des frontières.

L'art officiel engendre la dissidence

Un ensemble de facteurs trouble désormais le pouvoir bien établi des fonctionnaires de la création : la mise à la portée des artistes sur Internet de « Photoshop » les a rendu à la fois plus visibles et utilisateurs d'Internet. À partir de 2004 informations, œuvres et idées non conformes circulent librement dans le domaine des arts plastiques. Une immense diversité des courants apparut alors, ainsi qu'une réflexion approfondie et

pluridisciplinaire sur l'art. La bibliographie rassemblée et publiée sur Internet par Laurent Danchin (7) en 2008 rend visible le débat caché de l'art contemporain et reflète une grande richesse de points de vues puisqu'on y trouve critiques, artistes, historiens d'art, philosophes, sociologues venant de tous les horizons et sensibilités. Le sociologue italien Raimondo Strassoldo (8) a fait le même travail de recensement de la

critique cultivée de l'Art contemporain à l'échelle de l'Amérique et de Europe et constate que la France, probablement en raison de son art officiel radical, a produit pendant 30 ans la fortune critique la plus importante et la plus approfondie qui existe actuellement.

De l'écart flagrant existant entre une utopie d'État qui entend protéger les créateurs et la réalité est née une forte dissidence artistique en France.

7. La bibliographie réunie par Laurent Danchin peut se consulter sur Internet sur « Art contemporains dissidents ».

8. Raimondo Strassoldo, sociologue italien à la chaire de sociologie de l'Art à Udine.

9. Le XIX^e siècle s'est terminé en 1914 par la première guerre mondiale. Le XX^e siècle se termine en novembre 2008 avec le krach financier qui affecte toute la planète.

Des méthodes appartenant au passé

Il n'est pas sur que nos janissaires, isolés dans les hautes sphères du pouvoir culturel, soient conscients que les temps ont changé. Ils ne voient pas la

métamorphose profonde déclenchée par la « Très Grande Crise » (9). C'est probablement la raison pour la quelle ils n'ont pas compris que leur mutation

« d'humanistes révolutionnaires » en « serveurs des grandes marques et des réseaux internationaux du « *financial art* » », ne soit pas passée inaperçue.

Cet aveuglement les a conduits à persévérer et même à dépasser les bornes en organisant, en l'espace de quelques mois en 2008, l'apothéose de Monsieur Pinault lors d'un dîner de 150 couverts à Versailles, la mise en gloire de Yann Fabre au Louvre, de Serra au Grand Palais, etc.

Malgré l'impopularité de cette politique difficilement masquée par les grands médias, elle est maintenue en 2009. Un colloque a été organisé à Avignon le 18 novembre 2008 « Culture Économie Médias » afin de développer un argumentaire défensif contre la réduction des budgets culturels liés à la création et la critique de l'utilisation du patrimoine pour l'art contemporain. « *L'argent investi dans la création et l'art contemporain crée de l'activité économique et sauve le patrimoine* ». Le slogan « *Relancer l'économie par la culture* » fit l'objet d'un plan com. dont on vit apparaître les premiers effets dans maints journaux dès le mois de décembre.

Il n'est donc pas question pour eux de changer de politique : c'est ainsi qu'en février à la Monnaie de Paris on enchaîne avec l'artiste kitsch américain David LaChapelle dont la cote est à l'ordre du jour. Le nouveau directeur

mode. Bousculer les choses sans tomber dans le snobisme ».

Ce qui justifie désormais cette politique de la création c'est sa rentabilité, mais est-ce une mission d'État de rendre l'art et la culture rentables ?

Il n'est pas sur que nos janissaires, isolés dans les hautes sphères du pouvoir culturel, soient conscients que les temps ont changé. Ils ne voient pas la métamorphose profonde déclenchée par la « Très Grande Crise ».

en charge de cette vénérable institution, Christophe Beau, ne voit pas d'autre méthode possible « *pour redresser les comptes et l'image de la Monnaie* » : « *C'est provoquant, mais j'assume, cela va élargir notre public* ». Christophe Gérard lui fournira tout le conseil et le réseau nécessaire pour y parvenir : « *Il faut faire respirer ce lieu, l'ouvrir à l'art, aux défilés de*

Ce même argument a justifié « les produits dérivés ». Or on sait maintenant que trop de rentabilité provoque à terme un effondrement de la valeur. L'utilisation du patrimoine et des crédits destinés à encourager la création dans cet esprit risque tôt ou tard de détruire l'un et l'autre en les dénaturant. Cela s'appelle tuer la poule aux œufs d'or.

Les "inspecteurs de la création" ont-ils un avenir avec les réformes à venir ?

La compréhension progressive de ce qui est resté obscur et confus pendant plusieurs décennies a porté gravement atteinte à la légitimité très controversée de ce corps.

Une première réforme est entrée en vigueur en janvier 2009 et pourrait changer habitudes et mentalités. Elle prévoit la fonte de la DAP dans le Département de la Création ce qui rend plus difficiles les pratiques discrètes nécessaires aux fonctionnements en « réseau ».

Un corps spécifique voué à la création est une anomalie et un danger dont l'histoire de l'art tôt ou tard mesurera les dégâts collatéraux sur la création en France, il serait logique de ne pas trop attendre et d'envisager sérieusement de supprimer le Concours des Corps d'inspecteur de la Création. Un trait de plume suffit !

Un seul concours pluridisciplinaire devrait pourvoir les divers départements du ministère. Il assurerait une plus grande largeur d'esprit et le sens de l'intérêt général à ses fonctionnaires. En permettant aux fonctionnaires de remplir dans leur carrières des fonctions diverses au ministère, on éviterait d'avoir 30 ans durant les mêmes agents opérant les mêmes choix dans le domaine de la création (10).

L'État devra tôt ou tard trouver un équilibre dans ses fonctions régaliennes d'encouragement et de protection de la création. Il remplirait pleinement son rôle en achevant la consécration des artistes commencée sur les marchés. L'administration changerait ses critères d'acquisition d'œuvres d'art en s'intéressant tard aux artistes, en achetant peu et cher leurs meilleures œuvres qu'elle pourra

ainsi conserver dignement. L'État continuera ses commandes publiques monumentales avec une exigence plus ambitieuse, orientée vers le bien commun, que celle qui consiste à distribuer des rentes ou pousser des cotes sur le marché financier.

Enfin, une véritable décentralisation ne pourra pas ne pas avoir lieu, les Régions étant les principaux financiers actuels de la culture, elles voudront avoir le pouvoir qui va avec et cesser d'être régentées par les janissaires.

Cela évoluera vite ou lentement selon l'existence ou non d'une volonté et d'une vision politique.

Mais le fait majeur qui rend cette évolution inéluctable est qu'un milieu de l'art fait d'artistes et d'amateurs se reforme aujourd'hui hors des références de l'État.

10. Aujourd'hui les mêmes fonctionnaires considèrent comme « d'avant garde » les mêmes artistes qu'ils ont sélectionnés au début de leur carrière, il y a 30 ans : Buren, Vialat, Boltansky etc. Ils n'ont pas vu le temps passer.